



Trail de la Randorallye de Nauviale

15^{ème} Edition

Dimanche 12 Mai 2024



REGLEMENT DES EPREUVES

1 – Objet :

Le COMITE D'ANIMATION DE NAUVIALE, association loi 1901, adhérent à la Commission Départementale des Courses Hors Stade de l'Aveyron (CDCHS12), organise **le dimanche 12 mai 2024**, la 15^{ème} Edition de la Course Pédestre :

« **NAUVIAL'TRAIL** ».

Une course Nature de 11 kms et un Trail de 16 kms, inscrit au calendrier des courses hors stade pour l'année 2024.

Ces Epreuves sont ouvertes aux coureurs, femmes et hommes appartenant aux catégories Junior, Senior et Vétérans, pour les Cadets autorisation parentale obligatoire (trail 16 kms non autorisé).

2 – Organisation:

Comité Animation Nauviale
28, Chemin des Erables
12330 NAUVIALE

Présidente: Lisa PONS
270, Avenue Pierre Soulage
12330 NAUVIALE

3 – Epreuves :

Départs et arrivées: **Salle des fêtes de Nauviale.**
Heure de départ du 11 km à **10H00** ; **Dénivelé 383 m.**
Heure de départ du 16 km à **9H30** ; **Dénivelé 525 m.**

Communes traversés : Nauviale.

Parcours sur routes, chemins communaux et propriétés privées.
Balisage visualisé par marquage au sol (peinture biodégradable), banderoles et flèches.

4 – Inscriptions :

Ouverture des inscriptions à partir du 1 avril 2024.
Fermeture le 12 mai 2024 (15 minutes avant le départ).

Inscription en ligne sur le site : www.nauviale.com

Inscription par courrier (feuille libre ou dépliant)

Inscription sur place à la salle des fêtes le jour de l'Epreuve.

Toute inscription devra être accompagnée de la photocopie de la licence valide **OU** d'un certificat médical lors du règlement.

Le règlement pourra être effectué directement en ligne sur le site de l'organisation ou par courrier à l'aide d'un chèque (à l'ordre du Comité Animation Nauviale) pour être validée.

Aucune dérogation ne sera acceptée.

Adresse : Comité Animation Nauviale -
30, Chemin des Erables – 12330 NAUVIALE.

Pour les licenciés : La photocopie de la licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme ou par la Fédération Française de Triathlon ou par une des 3 fédérations affinitaires FSCF, FSGT, UFOLEP en cours de validité.

Pour les non-licenciés : Un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de mois de 1 an à la date de l'épreuve.

5 – Tarifs :

- Course Nature 11 kms : 10 € (jusqu'au 5 mai 2024)
12 € (après cette date et sur place)
- Trail 16 kms : 12 € (jusqu'au 5 mai 2024)
14 € (après cette date et sur place)

6 – Ravitaillement,

Course Nature de 11 km : 2 ravitaillements dont 1 à l'arrivée.

Trail de 16 km : 3 ravitaillements dont 1 à l'arrivée.

7 – Vestiaires :

Local vestiaire avec douches hommes et femmes.

8 – Informations :

Affichage des plans et profils des parcours à la salle des fêtes.

Remise des dossards à partir du vendredi 10 mai 17H30, à la salle des fêtes

Distribution de café

Distribution d'un cadeau à chaque coureur.

Le chronométrage sera assuré par deux postes distincts avec PC et chrono à enregistrement papier (intégré).

Au milieu des parcours un poste de pointage sera établi.

Les résultats seront affichés à l'issue des épreuves et consultable sur le site : www.nauviale.com

Remise de coupes à l'arrivée pour les 3 premiers au scratch et le premier de chaque catégorie.

9 – Sécurité :

Un service de secours de la Croix Rouge Française Délégation Départementale de l'Aveyron

Une liaison radio avec le service des urgences.

Permanence médicale d'un Médecin.

A chaque traversée de route une équipe de 2 signaleurs dont certains équipés de téléphones type CB avec relais sur le Pic du Kaynard permettant de couvrir les parcours.

Le Comité Animation de Nauviale est assuré auprès de Groupama via le CDCHS 12

Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier ou d'annuler les épreuves en cas d'empêchement majeur ou d'aléas climatiques

Le coureur qui abandonnera rendra impérativement son dossard à la salle des fêtes de Nauviale

10 – Droit à l'image :

Les concurrents de par leur participation aux différentes courses autorisent le Comité d'Animation de Nauviale ainsi que les ayants droits, tels que Média et partenaires, à exploiter images et vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître sauf si une demande écrite refusant l'autorisation nous est soumise.

11 - Renseignements :

Par téléphone : Jean-François Massol au 07 78 34 06 52, Lisa PONS au 06 23 56 09 31

Par mail : jean-francois.massol@orange.fr

Sur le site : www.nauviale.com

La participation à la course implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Fait à Nauviale, le 1 Mars 2024

Signature présidente